



# LOU JOURNAOU

## Souvenez-vous c'était en 2022

Landiras / Saumos  
20 000 ha



La Teste-de-Buch  
8 000 ha

Pompéjac  
1 ha

### Préservons notre forêt

L'été 2022 a été particulièrement dévastateur pour nos forêts et espaces naturels. Près de 30 000 hectares de forêts brûlés entre les secteurs de Landiras/Saumos et La Teste-de-Buch.

Si les conditions météorologiques sont de plus en plus propices au feu (sécheresse et température élevée), les incendies de forêt ne sont pas une fatalité et la majorité d'entre eux pourraient être évités par une plus grande vigilance de tous et par l'adoption de bons réflexes.

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter le mégot dans un cendrier.

Important : En forêt, il est interdit de fumer.

- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est de le faire dans un endroit aménagé, sur une terrasse, loin de l'herbe ou des broussailles qui peuvent s'enflammer.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, d'avoir un moyen de lutte adapté à proximité, extincteur ou tuyau d'eau prêt à l'emploi.

Dans un objectif de prévention des feux, la MÉTÉO des forêts a pour sa part institué quatre niveaux de danger de feux de forêts établis à partir des prévisions de température, humidité et état de sécheresse de la végétation. Cela va de danger très élevé (rouge), danger élevé (orange), danger modéré (jaune) à danger faible (vert).

On peut enfin se renseigner auprès du site de la Préfecture, car des mesures particulières peuvent être prises concernant la circulation en forêt, l'organisation de barbecues, etc.

**Et enfin, le débroussaillage.**

Comme cela est rappelé régulièrement, il est obligatoire dans l'ensemble du département. Voir à ce sujet les informations contenues dans le bulletin n°263 de mars 2023.

**Attention Attention Attention**  
**Un cambriolage a eu lieu à Pompéjac le mercredi 7 juin dans la matinée.**  
**Il est inutile de conseiller à tous de faire preuve de la plus grande vigilance**

## Réunion du conseil municipal du 5 mai 2023

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 5 mai à 12 h.

À l'ordre du jour :

### Cession de l'usufruit de la Maison des Ombelles.

La Maison des Ombelles et ses annexes ont été acquises par l'EPFNA, établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine, pour une somme de 173 000 €. Pour permettre à la commune d'effectuer les travaux nécessaires aux aménagements souhaités (réalisation de trois logements intergénérationnels, projet artistique et culturel), il convient que la commune acquière l'usufruit du domaine concerné, d'un montant de 17 762 €, l'EPFNA restant nu-proprétaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé cette acquisition.

### Organisation du repas pour le 14 juillet.

Comme chaque année, la commune a prévu d'organiser un repas républicain à l'occasion du 14 juillet.

Si le repas est gratuit pour les habitants de la commune, la participation des « invités » hors commune (parents ou amis des administrés) est fixée à 15 €.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette disposition.

**Il s'agit d'un moment important de la vie communale, l'occasion de se retrouver ensemble, de faire connaissance, de dialoguer. De tels moments sont assez rares de nos jours, alors que la tendance est plutôt à l'individualisme et l'ignorance du voisin. N'hésitez pas à venir profiter de ce moment de gaité et de franche convivialité.**

## Cérémonie du 8 mai

C'est sous un ciel gris mais par une température agréable que s'est déroulée la cérémonie commémorative de la fin de la guerre 39/45 le lundi 8 mai dernier sur la commune de Pompéjac. Placée sous la présidence d'Olivier DOUENCE, maire de Pompéjac, et en présence de Jean-Pierre BORDENAVE, président de l'association des anciens combattants de la commune, cette cérémonie a rassemblé dans le cimetière, devant le monument aux morts, une trentaine de personnes de Pompéjac et des communes voisines.

Elle a débuté par le discours du président des anciens combattants, suivi de celui du maire, puis de la minute de silence et du dépôt des gerbes.

Dans son message, Olivier DOUENCE a rappelé qu'avec la fin du conflit de nouveaux défis sont apparus pour reconstruire l'Europe et pour renouer avec la démocratie. Il fallait aussi tirer les leçons de l'échec de 1940 pour renforcer les armées face aux menaces. Hier comme aujourd'hui, c'est un combat que nous ne devons pas perdre de vue, l'actualité récente nous le montre.

La cérémonie s'est terminée par les remerciements des autorités au porte-drapeau et le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité dans la mairie.



## Le repas des anciens



Alors Top, ce repas des vieux, heu...des anciens.

Comme l'année dernière, c'était un apéritif dinatoire, organisé le vendredi 19 mai en soirée.



Et il y a eu du monde

Oui, beaucoup d'anciens de la commune, du moins ceux qui avaient pu se déplacer, une petite trentaine au moins



Et le buffet a-t-il été copieux ?

Très bien et surtout très bon !! Des pains surprise, des pizzas, des quiches, des roulades de pruneaux au bacon, il y en a eu pour tous les goûts. Et plein d'autres choses encore. Et les vins, excellents ! Du blanc Uby, du rouge Brondelle, que de la qualité. Et du bon rosé aussi.



Et en dessert

Ah ! j'ai eu droit à mon péché mignon : une part de tourtière. Mais avant il y a eu aussi les fromages, dont un Brie, hum ! je ne te dis que ça !!



En somme, une complète réussite ?

Exactement. Cette réunion festive fut un réel succès et l'ambiance très conviviale. Et figure-toi qu'on a même eu droit à un discours du maire !





## Assemblée générale de la société de chasse

L'assemblée générale de la société de chasse de Pompéjac aura lieu le samedi **24 juin à 18 h**.

**À l'ordre du jour** : le renouvellement du bureau, la désignation d'un nouveau président, questions diverses.

Cet avis tient lieu de convocation.



## Canicule

Après un printemps plus ou moins mitigé, la météo affiche depuis le début juin des températures élevées, et on peut raisonnablement penser que cette tendance va perdurer au cours des prochains mois d'été.

**Voici quelques conseils et précautions à prendre par les personnes âgées ou sensibles à la chaleur.**

- Se protéger du soleil, fermer les volets.
- Éviter les sorties et activités physiques dans la journée, alléger l'habillement.
- Augmenter la consommation de boisson, manger des aliments riches en eau et suffisamment salés.
- Appliquer des serviettes humides sur la nuque et les épaules plusieurs fois par jour, se brumiser régulièrement le visage et prendre des douches fraîches.
- Revoir les médicaments que l'on prend, avec l'aide de son médecin : éviter au maximum les diurétiques qui éliminent l'eau du corps.



## Point d'accès au droit

Le Point d'accès au Droit, installé place de l'horloge à Langon par la Communauté de communes du Sud-Gironde, en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au Droit, est un espace d'accueil, d'information, d'écoute, un service ouvert à tous et **dont les conseils donnés sont gratuits**

**Les services proposés se font tous sur rendez-vous et concernent :**

- L'information juridique de proximité. Tél : **05 56 45 25 21**.
- La médiation familiale (dialogue et maintien des liens familiaux). Tél : **05 56 51 17 17**
- VICT'AID : Un accompagnement pour toute personne ayant subi une atteinte, agression, accident, escroquerie, cambriolage, perte d'un proche par homicide, etc. Tél : **05 56 01 28 69**.
- Défenseur des droits. Le 2<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois. Tél : **05 57 36 25 54**
- Permanence d'avocats : une fois par mois. Tél : **05 57 36 25 54**
- Ecrivain public, une aide pour les démarches administratives du quotidien auprès d'organismes publics ou privés, décryptage de documents, rédaction. Tél : **05 57 36 25 54**
- **Notaires** : une permanence par mois. Tél : **05 57 36 25 54**
- **Association CRESUS** : accompagnement des personnes en situation de surendettement. Deux permanences par mois. Tél : **06 66 57 71 33**.
- **Association « AME Paysans de Gascogne »** : accompagnement des agriculteurs en difficulté, deux permanences par mois. Tél : **06 86 06 45 15** ou **05 56 68 79 12**

Le contact peut également être obtenu par e-mail : [pointaccesdroit@cdcsudgironde.fr](mailto:pointaccesdroit@cdcsudgironde.fr).

## La pensée du mois

La curiosité mène à tout :

Parfois à écouter aux portes,

Parfois à découvrir l'Amérique

José Maria Eça de Queiros (poète portugais)

Adichats